

de poster de la propagande générale sur la performance économique du gouvernement, ce qui a coûté \$100,000 aux contribuables. Le coût a été confirmé ce matin. Est-ce convenable?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je pense qu'il est du devoir du gouvernement de transmettre les informations au public. Je n'ai pas lu le document que l'honorable député a entre les mains en ce moment. Cependant, je trouve étrange que le député s'oppose à ce que nous donnions des renseignements au public par l'intermédiaire des chèques que nous envoyons. C'est un procédé qui a été suivi depuis très longtemps, et qui permet d'expliquer la politique du gouvernement.

Je n'ai pas lu cette brochure, mais connaissant le président du Conseil du Trésor, à mon avis, il n'a donné que des informations visant à illustrer la politique du gouvernement, et non pas celle d'un parti politique.

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire. Je vais citer un bref extrait de la brochure. Cette brochure est distribuée aux retraités et à ceux qui reçoivent des allocations familiales. On y lit ceci:

At cours des mois qui viennent, vous consulterez peut-être votre médecin ou un hôpital provincial, ou bien vous visiterez un parc national ou un musée provincial. Vous regarderez certainement la télévision, ou bien vous mettrez quelques lettres à la poste. Rappelez-vous que le gouvernement fédéral participe au financement de ces services publics—y compris ceux que fournissent les gouvernements provinciaux.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Le ministre juge-t-il convenable de dépenser \$100,000 pour poster cette brochure aux retraités et aux bénéficiaires des allocations familiales? S'il juge convenable d'utiliser les deniers publics de cette manière, pour faire de la propagande sur la performance économique de son propre gouvernement, pourquoi le gouvernement ne met-il pas une somme égale à la disposition des partis d'opposition, pour leur permettre d'exposer le revers de la médaille?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai écouté très attentivement, et ce dépliant ne dit rien d'autre que la vérité. Je pense que les Canadiens ont le droit de savoir, lorsqu'ils reçoivent une pension, que c'est la population du Canada tout entier qui en assume le coût et que les lois qui le permettent ont été votées par le Parlement du Canada. Je crois que le député aurait raison de s'indigner si nous affirmions que ces bienfaits sont l'œuvre du parti libéral, mais nous disons seulement qu'ils sont l'œuvre du gouvernement du Canada. D'ailleurs, la plupart des programmes mentionnés ont été adoptés à l'unanimité par la Chambre. Personne n'a jamais voté contre des hausses de pension ou la création de parcs nationaux. Tous les députés ont voté en faveur de ces mesures dans le passé, et je suis convaincu qu'ils feront la même chose dans l'avenir.

Des voix: Bravo!

Questions orales

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE CE QUI EMPÊCHE LE MINISTRE DE PRÉSENTER UN BUDGET

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, ma question était formulée pour le très honorable premier ministre, en son absence pour le vice-premier ministre, mais en l'absence de ce dernier, je vais être obligé de la poser au vice-premier ministre suppléant.

Dans une déclaration faite au cours de la tournée d'hier dans la région des Cantons de l'Est par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines où il avouait candidement que cet attroupement de ministres et de députés libéraux au Québec était organisé dans le but d'augmenter la représentation libérale dans cette région, or, à ce que nous sachions, la Chambre n'est pas dissoute, et le ministre s'est permis de dénigrer l'opposition parlementaire en soutenant que nous empêchions le gouvernement d'agir. Or, comme il s'agit là d'un mensonge éhonté, le ministre dirait-il à la Chambre ce qui empêche le gouvernement de réaliser sa législation et, en outre, ce qui l'empêche de présenter son budget annuel? Est-ce le fait que la plupart des ministres sont en train de faire une campagne électorale dans le Québec?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, la première partie de la question est un peu injuste à l'égard du premier ministre qui a quitté Ottawa aujourd'hui pour aller rencontrer le secrétaire général des Nations Unies et encore plus injuste à l'égard du vice-premier ministre qui malheureusement est retenu à la maison à cause de la maladie. Et il est déjà arrivé à plusieurs reprises qu'on m'ait demandé d'agir en leur absence.

Si j'allais, monsieur le président, prendre l'initiative de faire des remarques chaque fois que le député de Témiscamingue n'est pas à la Chambre des communes, je serais toujours debout. De plus, monsieur le président, les ministres du gouvernement et les députés ont pris la très bonne habitude d'aller dans toutes les régions du Canada rencontrer les gens pour connaître leur point de vue, exposer la politique et essayer d'avoir de meilleures communications avec la population.

Évidemment, dans les Cantons de l'Est, deux circonscriptions ne nous appartiennent pas encore, mais je crois comprendre que l'honorable chef du Parti Crédit Social du Canada est très préoccupé, il a peur de les perdre et, je crois à juste titre!

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Comme on peut le constater, lorsqu'on pose une question on s'amuse à tourner autour du pot sans y répondre. Étant donné justement que les ministres sont dans la province de Québec à se plaindre que l'opposition les empêche de faire des lois, et lorsqu'on veut poser une question, ces mêmes ministres-là ne sont pas à la Chambre, je réitère ma question première: Qu'est-ce qui empêche le ministre des Finances de présenter son budget présentement alors que l'opposition, elle, est ici à la Chambre prête à discuter le budget, quel que soit le ridicule de ce budget?